

ERGOTHÉRAPIE express



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Volume XVIII, n° 4 – Décembre 2007

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Des défis mobilisateurs

Françoise Rollin, erg.
PRÉSIDENTE

En 1990 j'ai choisi d'axer ma vie professionnelle sur le développement de notre profession, tout en assurant que notre ordre s'acquittait intégralement de ses obligations de protection du public.

Depuis plus de quinze ans, avec l'appui d'un grand nombre d'entre vous parmi lesquels figurent les administrateurs du Bureau, et grâce à un personnel aussi compétent que dévoué, j'ai initié, coordonné ou dirigé nombre d'activités dont les résultats se font de plus en plus sentir.

Les États généraux ont suscité une mobilisation remarquable au sein de la profession, ce dont témoigne le plan stratégique 2005-2010 de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ). Témoins d'une évolution accélérée des besoins d'une population vieillissante et de la nécessité d'identifier de nouveaux moyens pour y répondre, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Mes contacts fréquents avec vous et mes communications avec nos partenaires le confirment. Notre crédibilité, notre compétence et notre créativité sont reconnues et l'on observe un sentiment accru de responsabilisation au sein de notre groupe professionnel.

Une vision contemporaine de la protection du public exige que l'OEQ contribue activement au développement de services de qualité, tout en garantissant l'excellence de l'exercice de l'ergothérapie. Vos activités



Le 2 octobre dernier, M^{me} Françoise Rollin a été réélue présidente

reposent sur des habiletés spécifiques et sur des connaissances poussées. Au cours des dernières années, des étapes importantes ont été franchies pour assurer la reconnaissance de certaines d'entre elles à titre d'activités réservées au sens de la loi. Les efforts

en ce sens se poursuivent et le contexte semble favorable à l'ajout prochain d'activités réservées aux ergothérapeutes.

Nouveaux contextes de travail, création d'alliances stratégiques, développement de la pratique dans le secteur privé, intensification des activités de recherche en ergothérapie, voilà quelques-uns de nos défis. En réponse aux besoins qu'ils génèrent, l'OEQ s'appliquera, au cours des prochaines années, à assurer une visibilité accrue de nos réalisations, à faciliter les

échanges au sein de la profession et à favoriser l'accès à une information de première qualité sur les pratiques d'excellence en ergothérapie.

C'est pour moi un honneur de vous représenter. Ma réélection constitue, à mes yeux, un gage de l'appui que vous donnez aux orientations que j'ai préconisées au fil des ans, avec l'appui indéfectible des nombreuses personnes qui gravitent autour des activités de notre ordre professionnel. Soyez assurés de mon engagement le plus entier : contribuer à l'enracinement et au rayonnement de l'ergothérapie pour les trois années à venir en améliorant de façon continue la qualité du service à la population.

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Dernière heure Le projet de loi en santé mentale est déposé

Le projet de loi n° 50 — Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, a été déposé pour étude à l'Assemblée nationale le 13 novembre 2007. Tout comme le projet de loi n° 90 dans le domaine de la santé physique, le projet de loi n° 50 vient modifier les champs d'exercice de certaines professions et réserver des activités professionnelles. Outre les professions d'ergothérapeute, d'infirmière et de médecin, qui avaient fait l'objet du projet de loi n° 90, les professionnels visés sont les conseillers d'orientation, les psychologues, les psychoéducateurs, les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux. Le projet de loi prévoit également l'encadrement de la pratique de la psychothérapie : définition,

réserve de la pratique et du titre de psychothérapeute, gestion du permis par l'Ordre des psychologues du Québec et création d'un conseil consultatif interdisciplinaire. Les activités réservées retenues dans le projet de loi reposent essentiellement sur les propositions du Comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines déposées à l'Office des professions du Québec en février 2006.

Au moment d'écrire ces lignes, l'Ordre ne savait pas encore quelles seraient les suites données à ce projet de loi, notamment à l'égard de la mise en œuvre d'une commission parlementaire au cours de laquelle les organismes concernés pourraient faire les représentations appropriées.



Joyeuses fêtes !

Les membres de la permanence de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec vous souhaitent une année remplie de succès. Nos meilleurs vœux à tous ! Cette année, nos bureaux seront fermés à compter de 16 h 30 le vendredi 21 décembre jusqu'au matin du jeudi 3 janvier 2008.

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Aide financière de la SAAQ

L'OEQ a obtenu une aide financière de 27 000 \$ de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour soutenir la production de lignes directrices qui visent les interventions des ergothérapeutes relativement à l'utilisation d'un véhicule routier. À titre d'information, soulignons que des lignes directrices ont pour but de suggérer ou de recommander des comportements ou des conduites professionnelles dans l'objectif d'aider le clinicien à offrir des services de la plus haute qualité dans un secteur d'activités. Il ne s'agit donc pas d'un guide de pratiques

d'excellence qui prescrit généralement des interventions éprouvées dans un domaine donné.

La production de ce document, à l'instar de toutes les publications de l'Ordre, demandera la collaboration d'ergothérapeutes qui exercent dans ce secteur d'activités et qui représentent toute la diversité des clientèles et des interventions visées par le sujet. De plus, un comité de suivi du projet, composé de représentants de l'Ordre et de la SAAQ, verra au respect des échéanciers de production et du plan de travail convenus.

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Des défis mobilisateurs 1

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Aide financière de la SAAQ 1

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Dernière heure
Le projet de loi en santé mentale est déposé 1
Du nouveau à la CSST 3

ÉCHOS DE L'ORDRE

Nouvelle base de données
et nouveau site Web 2
Caroline Fortier, conseillère juridique 2
Une nouvelle secrétaire à la formation continue .. 2
Bilan de l'AGA 2007 à Québec 3
Bienvenue aux nouveaux membres 6

ÉCHOS DES MEMBRES

Hommage à Ginette Bédard 2

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Prodiguer des traitements reliés aux plaies
– document de référence 3

CARNET D'ADRESSES WEB 3

USURPATION DU TITRE

Le titre d'ergothérapeute : un privilège réservé
en exclusivité à nos membres 4

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Pénurie de main-d'œuvre en ergothérapie et impacts
sur la formation clinique des étudiants 5

LES ERGOTHÉRAPEUTES

ET LA RECHERCHE 6

RESSOURCES EXPRESS 2-7

AVIS DE LIMITATION PROVISOIRE
DU DROIT DE L'EXERCICE 7

FORMATION CONTINUE 8

ÉCHOS DE L'ORDRE

Nouvelle base de données et nouveau site Web

L'Ordre réalise actuellement deux projets technologiques de grande envergure dont la mise en œuvre lui permettra d'être plus performant à plusieurs égards. Premièrement, les avancées technologiques, les obligations légales de l'Ordre ainsi que l'accroissement du nombre de ses membres ont justifié le développement d'une toute nouvelle base de données qui permettra de gérer plus efficacement les informations que l'Ordre recueille sur les ergothérapeutes dans le cadre de sa mission et de ses activités courantes. D'importants travaux ont cours depuis le printemps 2007 afin que ce nouvel outil informatique soit fin prêt pour la prochaine période d'inscription au tableau des membres. Parallèlement à ce projet, l'Ordre en a profité pour réviser le formulaire d'inscription et le guide qui

l'accompagne. Il sera donc très important d'y apporter une attention particulière lorsque viendra le temps de renouveler votre inscription puisque l'information recueillie sera quelque peu différente de celle des années antérieures.

Le deuxième projet en cours de réalisation est la refonte du site Web de l'Ordre. À cet effet, l'Ordre tient à remercier les nombreux ergothérapeutes qui ont répondu au sondage au printemps dernier. Dans une très grande proportion, les quelque 800 répondants appuient les projets qui visent à accroître l'utilisation de moyens électroniques pour les communications et les transactions avec l'Ordre. C'est donc dans cet esprit que le nouveau site Web sera conçu et continuera de se développer au cours des prochaines années.

Caroline Fortier, conseillère juridique

C'est avec grand plaisir que l'Ordre a accueilli, cet automne, M^{me} Caroline Fortier à titre de conseillère juridique. M^{me} Fortier est détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke et est membre du Barreau depuis 1997. Avant de se joindre à nous, elle a notamment œuvré à titre de directrice des affaires juridiques et professionnelles de l'Ordre des technologues professionnels du Québec. M^{me} Fortier s'occupera principalement de tous les travaux entourant la révision de nos règlements et assurera un soutien légal aux diverses instances de l'Ordre dans la réalisation de leurs mandats. L'ouverture de ce poste, annoncé dans le numéro de juin 2007, s'inscrit dans la poursuite des objectifs liés au plan stratégique 2005-2010.



ÉCHOS DES MEMBRES

Hommage à Ginette Bédard

Ginette Bédard, erg. au Programme des personnes atteintes d'un traumatisme crânio-cérébral, a récemment été honorée pour son engagement dans l'enseignement pratique par le Département de réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université Laval (UL).

Le 28 mai dernier, M^{me} Bédard a reçu le Prix d'excellence pour sa contribution significative et soutenue à la formation pratique des étudiants en ergothérapie de l'UL.

Source: Les Jaseries, 12 juin 2007, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

Une nouvelle secrétaire à la formation continue



L'Ordre est heureux d'accueillir Danielle Cloutier à titre de secrétaire à la formation continue. Depuis le 2 octobre dernier, M^{me} Cloutier fait partie de l'équipe de la direction de l'amélioration continue de l'exercice, qui s'enrichit ainsi d'un deuxième poste de secrétaire. Afin de poursuivre le développement du programme de formation continue de l'Ordre, qui a connu une progression significative au fil des ans, il s'est avéré essentiel d'accroître le soutien requis à la coordination du programme. Danielle Cloutier se joint à l'Ordre forte d'une expérience de longue date dans le domaine de la formation. Elle a œuvré de nombreuses années à EPOC Montréal, un centre de formation pour décrocheurs et, plus récemment, pour la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

RESSOURCES EXPRESS

Nouvelle publication concernant les femmes handicapées d'origine ethnoculturelle

L'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées rend disponible son récent document « Une ouverture

pour les femmes handicapées d'origine ethnoculturelle – l'accès et l'adéquation des services sociaux et de santé, constats et recommandations ». On peut se le procurer auprès de M^{me} Samia Aden au 514 272-0680.



Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél.: 514 844-5778 ou 1 800 265-5778
Téléf.: 514 844-0478 • www.oeq.org

Rédaction : Guylaine Dufour, Jacques Gauthier,
Jean-Michel Nahas, Louise Tremblay

Graphisme : Mardigrafe

Tirage : 4250 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas que l'OEQ les approuve ni qu'il s'en porte garant.



BOUTONS PANIQUE ET OUVERTURE DE PORTE AUTOMATIQUE SANS FIL ET SANS FRAIS MENSUELS

Vous ne pouvez appeler pour de l'aide ?
Notre système de composition le fera
et pourra même contacter le 911!



Idéal pour AVQ-AVD • **Idéal pour PAD (AAA)** • **Idéal pour maintien à domicile** • **Idéal pour service communautaire** • **Idéal contre invasions de domiciles** • **Possibilité de subvention**






**Système de composition d'urgence
approprié pour une variété de situations:**

- + Personnes âgées
- + Dépendance physique
- + Patience
- + Services communautaires
- + Centre de services sociaux
- + Téléphonie
- + Télécommunications...

Des bénéfices pour le prestataire: Arrêt sur son appareil, possibilité de services supplémentaires, etc. (appel 1534-0411) ou porte directement à réfléchir.



5075, Jean-Talbot est, suite 101
St-Hubert, Qc H1B 2G5
Canada 1 800 375-9060
Tél: 514 336-1488 • Cell: 514 964-0800
Fax: 514 336-1489 • Site: www.bip-by.com

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bilan de l'AGA 2007 à Québec

Christiane-L. Charbonneau
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

L'Assemblée générale annuelle 2007 de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a eu lieu le 13 septembre dernier à Québec. La rencontre a été très dynamique et les échanges entre les quelque 60 participants ont été fort constructifs. La présidente de l'Ordre, Françoise Rollin, a livré son bilan annuel. Christiane Morin, trésorière, a aussi rappelé à l'assemblée que, lors de l'Assemblée générale annuelle 2005, les membres présents avaient adopté le principe d'augmenter annuellement la cotisation selon la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, secteur Montréal, telle que publiée par Statistique Canada. M^{me} Morin a informé les membres que, cette année, l'augmentation proposée était de 1,9 %, soit 9 \$, ce qui porterait la cotisation annuelle à 455 \$. Les ergothérapeutes présents ont adopté à l'unanimité la résolution visant l'augmentation de 9 \$ du montant de la cotisation annuelle. Cette augmentation entrera en vigueur dès l'année 2008-2009.

Durant la journée, les membres ont pu participer à l'activité de formation continue « Mieux comprendre pour mieux intervenir : les résultats probants concernant la réadaptation motrice des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral ». Et tout juste avant le début de l'Assemblée générale annuelle, l'Ordre a procédé à la remise de deux prix :

- le prix Nicole-Ébacher remis à Michèle Dell'Aniello-Gauthier, erg., clinicienne au CLSC Simonne-Monet-Chartrand ;
- un Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec décerné à Christiane Morin, erg., chef clinico-administratif programme troubles psychotiques à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine.

Nous tenons à remercier tous les ergothérapeutes présents pour l'intérêt qu'ils portent aux travaux de leur ordre professionnel et à l'évolution de leur profession.



De gauche à droite, André Bourassa, membre du conseil d'administration du CIQ et président de l'Ordre des architectes du Québec; Christiane Morin, récipiendaire d'un Mérite du CIQ; Françoise Rollin, présidente de l'OEQ.



Françoise Rollin, présidente de l'OEQ et Michèle Dell'Aniello-Gauthier, récipiendaire du prix Nicole-Ébacher.

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Prodiguer des traitements reliés aux plaies – document de référence

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec publie un complément d'information au document « Application de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé

– Guide de l'ergothérapeute » paru en février 2004. Cet addenda décrit l'étendue des services offerts par les ergothérapeutes qui se rapportent à l'activité réservée « Prodiguer des traitements reliés aux plaies » et rend plus

explicite leur contribution particulière dans ce domaine. En plus d'être joint au présent envoi, ce document peut être téléchargé gratuitement à partir du site Web www.oeq.org à la page « Publications et logo de l'Ordre ».

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Du nouveau à la CSST

Marie Larue
DIRECTRICE DE L'INDEMNISATION ET DE LA RÉADAPTATION
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le nouveau Règlement sur l'assistance médicale de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), adopté par le gouvernement du Québec, est entré en vigueur le 22 novembre. Les modifications apportées au règlement concernent spécifiquement les traitements d'ergothérapie et de physiothérapie donnés dans les cliniques privées. Les cliniques et ergothérapeutes concernés ont été informés, par courrier, des nouveautés au règlement. Pour de plus amples informations, il est possible de contacter la CSST au 1 866 302-CSST (2778) ou de consulter son site Web pour y télécharger les documents appropriés (www.csst.qc.ca).

CARNET D'ADRESSES WEB

Campagne de sensibilisation sur les maladies mentales

En juin 2007, l'Hôpital Douglas, Institut universitaire en santé mentale, lançait une campagne de sensibilisation sur les maladies mentales. Dans cet objectif, deux mini sites Web informatifs ont été développés : www.lanorexiesesoigne.com et www.leburnoutsesoigne.com. N'hésitez pas à les consulter.

Coussins, Dossiers et Positionnement

1 800 833-8333 • 514 341-1111 • 1 800 833-8333 • 514 341-1111

Evolution Deep, Evolution Top, Evolution Rug, Telen, Markion, Evolution, Solo PSV, Solo PSV, Statius, Arflex, Proflex RC, Manilla Wave, Evolution Wave

L'air contenu dans le coussin KANILITE supporte le poids, pendant que la mousse gère l'air où c'est nécessaire et préserve la forme du coussin.

Le procédé Kanilite® est un procédé breveté, unique. Les qualités de l'air associées au meilleur de la mousse.

Contactez Frank Aguzzino : Frank@kanilite.ca

www.kanilite.ca • www.kanilite.com • www.kanilite.ca

NUMÉRIQUE • Distributeur au Canada pour ROK

USURPATION DU TITRE

Le titre d'ergothérapeute : un privilège réservé en exclusivité à nos membres

M^e Caroline Fortier
CONSEILLÈRE JURIDIQUE

Contrairement à ce que certains pourraient penser, le seul fait de détenir un baccalauréat en ergothérapie n'autorise pas son titulaire à utiliser le titre d'ergothérapeute. De fait, l'article 36 o) du Code des professions prévoit que nul ne peut de quelque façon :

o) utiliser le titre d'« ergothérapeute » [ou « Occupational Therapist »] ni un titre ou une abréviation pouvant laisser croire qu'il l'est, ni l'abréviation « erg. », ou s'attribuer des initiales pouvant laisser croire qu'il l'est ou les initiales « O.T. » ou « O.T.R. », s'il n'est titulaire d'un permis valide à cette fin et s'il n'est inscrit au tableau de l'Ordre professionnel des ergothérapeutes du Québec.

En plus d'interdire à une personne d'utiliser sans droit les titres, abréviations ou initiales réservés aux membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre), le Code des professions interdit à quiconque de sciemment se laisser annoncer ou désigner par une telle nomenclature, d'annoncer ou de désigner une personne de la sorte ou d'amener une personne qui n'est pas membre de l'Ordre à utiliser ou à s'attribuer une telle dénomination sans droit.

Ainsi, toute personne qui commet l'une ou l'autre de ces infractions s'expose à une poursuite pénale en usurpation de titre pouvant entraîner une amende allant de 600 \$ à 6 000 \$ par infraction. L'Ordre a d'ailleurs récemment poursuivi avec succès deux personnes à cet égard.

Le premier cas vise Rhona Ostrow. Cette dernière a été condamnée à une amende de 600 \$ pour s'être laissée annoncer sans droit par le titre « Occupational Therapist » sur un site Internet. Au terme du second cas, Lise Garceau a pour sa part été condamnée à une amende de 4 800 \$ pour avoir utilisé sans droit et à huit reprises une abréviation de titre pouvant laisser croire qu'elle était ergothérapeute, à savoir « Spéc. en ergo ».

Vous êtes sur le point d'obtenir votre diplôme ? Consultez le site Web de l'Ordre (www.oeq.org) sous la rubrique « Devenir ergothérapeute » ou communiquez avec Lise Poirier au 514 844-5778 p. 231 afin de connaître les critères et modalités applicables en ce qui a trait à l'émission d'un permis et à l'inscription au tableau des membres de l'Ordre.

Pour pouvoir utiliser le titre d'ergothérapeute ou les abréviations et initiales qui s'y rattachent, une personne doit à la fois détenir un permis valide à cette fin et être inscrite au tableau de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (rappelons que cette dernière condition doit être renouvelée en mars de chaque année, lors du paiement de la cotisation).

L'Ordre entend poursuivre ses démarches afin d'assurer le respect de la réserve du titre accordée à ses membres et sollicite votre aide à cet égard. Ainsi, si vous avez des raisons de croire qu'une personne utilise sans droit le titre, une abréviation ou des initiales réservés aux membres de l'Ordre, il importe de rappeler que vous avez l'obligation, en vertu de l'article 4.01.01 e) du Code de déontologie des ergothérapeutes, d'en informer immédiatement le secrétaire de l'Ordre.

Fabricant de matériel pour intégration sensorielle

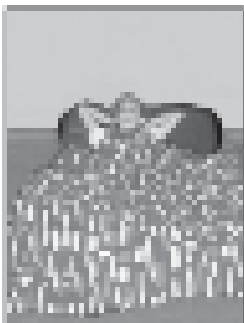


Achetez une couverture lourde au prix régulier et obtenez une housse protectrice en blizzard à moitié prix

PREX
RÉGULIER

PREX
PROMOTION

Housse CPE	30 \$	15 \$
Housse petite	40 \$	20 \$
Housse moyenne	65 \$	32 \$
Housse grande	80 \$	40 \$



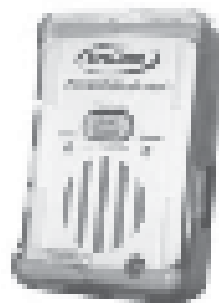
TAXES DÉDUITES

LA PROMOTION SE TERMINE LE 31 JANVIER 2008

Salis de montre sur rendez-vous seulement

7015, CENTRALE • LAVALLE, QC H8P 1K9

Lyne Proulx • 450 427-3894
www.solutionsensees.com



Le sport est vital - FACILITE VIE

Un sporteur de grande taille a besoin d'un matériel adapté à sa morphologie. Extra Medical propose une gamme de produits adaptés à ses besoins.

Une personne de petite taille, qui veut profiter pleinement de son sport.

Le matériel peut être utilisé partout : à la maison, dans les clubs, dans les écoles, dans les centres de rééducation.

Un matériel de qualité.

BIEN-ÊTRE

Pour que le bain soit un agréable moment

Prenez un bain qui vous apporte plaisir et bien-être. Les produits d'hygiène et de soins pour le corps qui sont le bain en douceur pour se détendre et se relaxer.

Se baigner est le plaisir des seniors. Il y a des produits adaptés qui sont le bien-être de la personne qui aime se détendre et se relaxer.

Le bain est plaisir pour pouvoir se relaxer facilement.



850 rue Bombardier
Mascouche, Québec (CANADA) J7K 1K9
Courriel : info@extramedical.com

Tél : (1-450) 474-2776
Tél : (1-866) 366-7776
Fax : (1-450) 474-1033

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Pénurie de main-d'œuvre en ergothérapie et impacts sur la formation clinique des étudiants

En 2002, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) complétait un rapport sur la planification de la main-d'œuvre pour certaines professions, dont l'ergothérapie. Ce rapport concluait à une pénurie et à son accroissement si des

moyens n'étaient pas pris à court terme pour contrer le phénomène. Ces moyens sont notamment l'augmentation du nombre des admissions dans les programmes, la révision de l'organisation du travail et l'amélioration des conditions de travail.

En 2004, un suivi était effectué par le MSSS qui concluait que la situation se détériorait, les moyens prévus n'ayant pas été mis en œuvre. Les universités déploraient le manque de soutien gouvernemental pour les investissements requis et l'obstacle

majeur que représentait l'organisation des stages de formation clinique. Des travaux visant l'organisation des services cliniques étaient en cours par des ordres professionnels. L'OEQ était notamment à la veille de publier les lignes directrices sur la participation du personnel non ergothérapeute à la prestation des services d'ergothérapie. Quant aux conditions de travail, on déplorait entre autres que le rôle de superviseur de stage ne soit pas reconnu dans la charge de travail.

Entre-temps, le dossier de la formation des futurs ergothérapeutes prenait toute son ampleur. Les trois universités qui dispensaient des programmes de formation en ergothérapie menaient les démarches nécessaires pour transformer leurs programmes de baccalauréat en maîtrise professionnelle. Deux autres universités entreprenaient aussi les démarches pour développer un programme de maîtrise.

En février 2007, le comité de la formation des ergothérapeutes à l'OEQ se disait très préoccupé par l'organisation des stages dans le contexte de la pénurie d'ergothérapeutes et du nombre d'étudiants admis dans les programmes de formation en ergothérapie à compter de septembre 2007. L'OEQ a alors facilité la tenue d'une rencontre avec des représentants des universités, des associations d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) – le MSSS n'ayant pu y assister. Cette rencontre a permis de partager l'information sur l'état d'avancement du dossier de la formation, de faire état des préoccupations et des attentes de chacun sur l'organisation des stages et de souligner que le travail des superviseurs devait être valorisé par une approche concrète. Le MSSS, concerné par la problématique de la formation clinique pour plusieurs disciplines, a décidé de mettre sur pied un groupe de travail multipartite pour le secteur de l'ergothérapie dont le mandat est de développer une stratégie novatrice en matière de stages cliniques. Au moment d'écrire ces lignes, une seconde rencontre du groupe de travail était prévue en novembre.

Par ailleurs, une mise à jour de l'état de la pénurie de main-d'œuvre en ergothérapie réalisée à la même période a mis en évidence la nécessité d'améliorer la rétention des ergothérapeutes dans le réseau public de la santé et des services sociaux, de revoir l'organisation du travail clinique dans les établissements et d'assurer un nombre suffisant de places de stage pour former les futurs ergothérapeutes.

SERESPRO

Gardé l'œil dans le placement professionnel des professionnels en la région de Montréal et à travers le Québec.

Après la période des fêtes, besoin de ressourcement ?

Vous vous offrons la possibilité de :

- Travailler dans la région de votre choix
- Redécouvrir un secteur de votre profession
- Prendre un congé sans solde pour vous ressourcer
- Rencontrer vos collègues

SERESPRO
4807 rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1G2
Téléphone : (514) 356-5311 poste 270
Télécopieur : (514) 351-4588
Téléfax : (514) 351-7244
Courriel : information@erespro.com
Site web : www.erespro.com

Plusieurs appartements d'appart sont actuellement disponibles pour vous. Avec Serespro, vous avez toujours le choix !

COQ Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par le Régime des ostéopates du Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFOPAC. Le programme d'intégration de COQ, avec une admission en été à jour, permet la formation de professionnels compétents, efficaces et capables de faire la différence.

Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme est le composé 1200 heures. 60 jours au sein d'école (soit 20 semaines de cours) et 600 heures de stage clinique. Avec l'assurance d'être employé à la fin de vos études, le COQ vous offre une véritable formation professionnelle et vous aide à trouver le meilleur emploi possible. Plus d'informations, contactez-nous au (514) 394-4271. Visitez également notre site Internet www.cooq.com.

France natale
Le Centre ostéopathique du Québec (COQ) vous offre la possibilité de travailler dans votre pays d'origine, tout en bénéficiant de la formation de qualité que nous vous offrons.

À Montréal
Le Centre ostéopathique du Québec (COQ) vous offre une formation de qualité au Centre de Formation, 4807 rue Bélanger, Montréal, Québec.

À Québec
Le Centre ostéopathique du Québec (COQ) vous offre une formation de qualité au Centre de Formation, 4807 rue Bélanger, Montréal, Québec.

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente ci-dessous ses nouveaux membres. Nous les accueillons avec plaisir et fierté tout en leur souhaitant une carrière des plus florissantes!

Allard, Jacinthe07-068
 Arsenaud Sabourin, Maggy07-143
 Audet, Audrey-Anne07-165
 Bawolak, Chrystelle-Oleinka.....07-133
 Beaudet, Marianne.....07-155
 Beauregard Millaire, Jacinthe07-052
 Bédard, Myriam07-045
 Benoit, Mireille07-108
 Bergeron, Naomi07-038
 Boilard, Magali-Catherine06-011
 Boncalzi, Elise07-064
 Boudreau, Christine07-077
 Boudrias, Yves07-141
 Bourque, Ariane.....07-109
 Bouthillier, Anne-Karine07-063
 Cadieux, Alexandra.....07-107
 Chapleau, Émilie.....07-037
 Chaput, Julie07-057
 Cholette, Mireille07-129
 Clément, Annick07-050
 Corneau-Deland, Vanessa07-128
 Côté, Vicky.....07-147
 Croteau, Isabelle.....07-074
 Cusson, Mélanie07-148
 Dahl, Kathy.....07-100
 Delorme, Jessica07-101
 Desharnais, Sophie07-072
 Deslauriers, Chantal07-125
 Desmarais, Marie-Elaine.....07-034
 Dubé-Girard, Marilou.....07-149
 Duprat, Catherine07-127
 Dupuis, Marie-Noëlle07-152
 Dupuy, Catherine07-124
 Forest, Marie-Hélène07-061
 Fouquereau-Blais, Joanie07-066
 Gagné, Marie-Line07-120
 Gagnon, Émilie07-145
 Gaudet, Caroline07-134
 Gauthier, Valérie07-047
 Gauthier, Véronique07-091
 Gélinas-Cadieux, Marie-Michèle07-073
 Gervais, Nicolas07-174
 Girard-Cantin, Mélissa07-169
 Gordon, Brooke.....07-096
 Goyer, Émanuelle.....07-039

Gravel, Myriam07-041
 Greco, Vanessa07-099
 Guay, Patricia07-135
 Guimond, Janie07-053
 Haché, Martin.....07-161
 Hamel, Marie-Michelle.....07-130
 Hanna, Nancy07-175
 Houle, Marie-Audrey.....07-046
 Kernisan, Anne-Eunice07-087
 Khan, Aisha07-136
 Lamontagne, Anne.....07-103
 Laporte-Proulx, Stéphanie07-118
 Le Goff, Valérie07-055
 Legault, Annie07-105
 Létourneau, Eva07-059
 Loiseau, Stéphanie07-106
 Macaluso, Sonia.....07-049
 Maes, Véronique07-056
 Marchand, Dominique.....07-116
 Martin, Isabelle07-111
 Mayer, Julie-Anne07-097
 Mc Cann, Fannie.....06-076
 Meilleur, Patricia07-115
 Méthot, Luc07-153
 Michaud, Josianne.....07-058
 Miousse, Isabelle07-159
 Morand, Valérie.....07-113
 Moreau, Andréanne07-119
 Morin, Christine.....07-040
 Myers, Melissa07-158
 Némé, Magali-Anne.....07-132
 Nguyen, Thuy-Lan07-172
 Omar Hossein, Mohanad.....07-131
 Page, Liliane.....07-069
 Paradis, Isabel.....07-167
 Paré-Miron, Valérie07-048
 Phouttama, Makravane.....07-123
 Pineault, Guillaume07-032
 Poirier, Christèle.....07-051
 Poliquin, Martine.....07-139
 Poulin, Mélanie.....06-201
 Prévaille, Julie07-075
 Quan, Julie07-090
 Renaud, Marie-Hélène07-104
 Richard, Mélanie07-060

Rioux, Madeleine07-110
 Rivard, Evelyne07-071
 Robidas Racine, Audrée.....07-144
 Saunders, Sara07-206
 Savary, Catherine.....07-035
 Simard, Catherine07-062
 Singer-Kousioulas, Samantha07-009
 Solomon, Carrie07-171
 St-Hilaine Lahaie, Stéphanie07-146
 Tardif-Dufour, Isabelle07-076
 Teng, Shang Yuan07-086
 Tétrault, Sophie07-114

Thériault-Poirier, Geneviève07-042
 Tousignant, Sophie07-122
 Tousignant-Bergeron,
 Stéphanie-Iseult.....07-126
 Tran-Nguyen, Bao Tran.....96-123
 Tremblay, Valérie07-094
 Trudel, Catherine07-173
 Trudel, Karine.....07-137
 Turcotte, Marilou07-142
 Valiquette, Nathalie07-151
 Vanasse, Maryse07-044
 Warren, Dallas07-138

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec tient à encourager la recherche, ainsi que ses membres qui y consacrent temps et énergie. Faites-nous part de toute nouvelle qui mérite d'être soulignée sous cette rubrique, qu'il s'agisse d'une bourse ou de toute autre marque de reconnaissance liée à la recherche. Félicitations aux ergothérapeutes qui se sont distingués!

Manon Guay : Ergothérapeutes vs AFS

Afin de promouvoir l'accès à des services de qualité, dans un contexte de pénurie de ressources humaines, des cliniciens ont développé pour les auxiliaires familiaux et sociaux (AFS) des algorithmes qui guident leurs observations lors de la détermination du besoin d'équipement au bain. Dans le cadre de sa maîtrise, Manon Guay, erg., étudie la concordance entre les recommandations des ergothérapeutes et celles formulées par les AFS. Le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) vient de lui accorder une bourse annuelle de 39 323 \$ pour deux ans.

Au cours de la dernière année, plusieurs organismes ont aussi remis à M^{me} Guay un total de 17 500 \$ pour souligner la pertinence et la qualité de son projet.

Marie Laberge : SST

Au Québec, le taux de fréquence des lésions professionnelles chez les jeunes de 15 à 24 ans est 1,5 fois plus élevé que celui observé chez les travailleurs plus âgés. Préoccupée par ces statistiques, Marie Laberge, erg., fait porter sa thèse de doctorat sur l'acquisition des notions de santé et sécurité au travail (SST) chez les jeunes apprentis exerçant des métiers peu spécialisés. Le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) vient de lui accorder une bourse annuelle de 39 323 \$ pour trois ans.

Son projet, résolument axé vers la prévention, enrichira le modèle de transmission des stratégies protectrices que les travailleurs expérimentés peuvent apporter aux plus jeunes.

TYR TECHNOLOGIES INC.
 595 LANAUDIÈRE
 REPENTIGNY, QC.
 J6A 7N1



**SPÉCIALISTE EN ADAPTATION
 DE VÉHICULES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

1-800-919-2555
 450-582-2555
 fax: 450-582-8000
www.tyrtechnologies.com
info@tyrtechnologies.com

SERVICE PERSONNALISÉ

PLANCHERS ABAYÉS
 TREUILS MOTORISÉS
 SIÈGES MOTORISÉS
 CHAÎN TIPPEN

MOBILITÉ / LA MOBILITÉ




MEMBRE ACCRÉDITÉ

SERVICE QUALITÉ

REMORQUES ADAPTÉES
 PORTES SURÉLEVÉES
 TOUTS SURÉLEVÉS
 ACCESSOIRES

DISTRIBUTEUR / CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ




















RESSOURCES EXPRESS

Publications de l'IRSST

L'institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail a récemment publié trois documents d'intérêt pour les ergothérapeutes. On peut les télécharger gratuitement à partir de son site Web (www.irsst.qc.ca).

- **Force et mobilité du pouce chez le travailleur avec une maladie de de Quervain : Évaluation et impact sur la performance de la main :** Ce rapport présente les résultats d'une étude qui visait notamment à développer de nouveaux instruments de mesure de la mobilité et de la force du pouce chez les personnes atteintes de la maladie de de Quervain et à évaluer la relation entre la douleur, la force, la mobilité du pouce et l'amplitude des mouvements du poignet mesurées lors de tâches usuelles de la vie quotidienne et de travail.
- **Travailleurs de la construction ayant une dorso-lombalgie — Évaluation de l'implantation d'un programme de collaboration précoce en réadaptation :** Le rapport de cette étude présente les résultats de l'évaluation du Programme de collaboration précoce, un programme interdisciplinaire visant à intégrer le dépistage précoce, le milieu de travail régulier comme modalité d'entraînement contextualisé et la collaboration précoce et continue d'un conseiller en réadaptation lors de la prise en charge des travailleurs blessés.
- **Les déterminants de l'incapacité liés à la lombalgie :** Ce document présente les résultats d'une étude qui visait trois objectifs : 1) vérifier dans quelle mesure le modèle théorique d'adaptation au stress peut expliquer les relations entre différentes variables psychosociales et l'incapacité chronique ; 2) vérifier si les pratiques et les politiques des entreprises en matière de santé et de sécurité permettraient de mieux comprendre l'évolution vers l'incapacité chronique ; 3) explorer les relations entre la réponse biologique au stress et la situation d'emploi, ainsi que les relations entre cette réponse et les composantes du modèle d'adaptation au stress.

L'évaluation médicale de l'aptitude à conduire un véhicule automobile

Le Collège des médecins du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec, a récemment publié un guide qui contient notamment des conseils pour le médecin afin de bien examiner la personne qu'il doit évaluer en vue de déterminer son aptitude à conduire. Le guide présente un bref aperçu de la contribution de l'ergothérapeute dans ce domaine mais ne décrit malheureusement pas toute l'ampleur du rôle joué par ce dernier. Pour consulter ce guide : www.cmq.org.

Guide de supervision des stagiaires

Le CSSS de la Vieille-Capitale a produit un guide pratique pour soutenir les profession-

nels dans l'exercice de leur rôle de superviseur clinique auprès d'étudiants. Ce guide propose un outil d'autoévaluation des compétences de superviseur. Pour obtenir gratuitement ce guide : www.csssvc.qc.ca, sous l'onglet Publications.

Nouveau livre sur la dyspraxie

Mon cerveau ne m'écoute pas. Comprendre et aider l'enfant dyspraxique est un livre écrit par France Léger, erg., du Centre de réadaptation Estrie et Sylvie Breton, mère d'une adolescente dyspraxique de 15 ans. Publié aux Éditions du CHU Sainte-Justine, ce livre s'adresse aux parents d'enfants dyspraxiques et à toutes les personnes ayant à cœur de les aider à relever les défis de la vie quotidienne et des apprentissages scolaires.

AVIS DE LIMITATION PROVISOIRE DU DROIT D'EXERCICE

Lucie Ouellet
SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Avis est donné par les présentes que le comité de discipline de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a ordonné, séance tenante, le 27 septembre 2007, et devant les parties, la limitation provisoire immédiate du droit de Thérèse Tremblay, erg. d'exercer, des activités professionnelles autrement que sous la supervision d'un autre ergothérapeute qui aura fait l'objet d'un consentement entre les parties. Cet ergothérapeute devra s'assurer d'exercer une supervision quotidienne au niveau du choix de l'évaluation ainsi que de l'établissement et de l'application du plan d'intervention pour les patients. M^{me} Tremblay est membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (permis 86-007) et son domicile professionnel est situé dans le district de Québec. Cette décision demeure en vigueur jusqu'à la décision finale sur la plainte.

Les infractions qui lui sont reprochées ont été commises de janvier à juin 2007 et sont, notamment :

- Avoir exprimé des avis et donné des

conseils contradictoires ou incomplets et ne pas avoir cherché à détenir une connaissance complète des faits avant de donner un avis ou un conseil auprès de clients et de clientes.

- Avoir posé un acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de sa profession et ne pas s'être acquittée de ses obligations professionnelles avec intégrité, en cessant ses interventions et en fermant le dossier d'un client, et ce, sans justifier sa décision, ni vérifier les mesures à mettre en place pour la sécurité du client.
- Avoir omis de faire preuve, dans l'exercice de sa profession, d'une disponibilité et d'une diligence raisonnables auprès de clients et de clientes.
- Avoir omis de se tenir au courant des nouveaux développements dans le domaine de sa profession.

Le présent avis est donné en vertu des articles 133 et 180 du Code des professions.

Montréal, ce 1^{er} octobre 2007

Mesure de qualité dans les soins et services de première ligne en santé mentale

L'Institut national de santé publique du Québec rend disponible en version électronique son rapport de recherche sur l'étude réalisée au Québec dans le cadre du projet pancanadien : « Amélioration continue de la mesure de qualité dans les soins et services de première ligne en santé mentale ». www.inspq.qc.ca.

Répertoire de groupes d'entraide dans le Grand Montréal 2007

Ce répertoire bilingue contient des informations sur environ 180 groupes d'entraide. Un outil indispensable pour la recherche d'une grande variété de ressources pertinentes de la région du Grand Montréal. On peut se le procurer au Centre de référence du Grand Montréal en appelant au 514 527-1375.

Votre Ordre a choisi l'assurance de groupe auto et habitation de La Personnelle...
Il doit bien y avoir une raison !

Découvrez tous les avantages du régime d'assurance qui vous est offert grâce au partenariat entre l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et La Personnelle.

- Obtenez la prime de groupe et des privilèges exclusifs réservés à vos propres besoins.
- Bénéficiez de l'expertise du 1^{er} assureur de groupe auto et habitation au Québec.

Appelez-nous maintenant pour une soumission auto, habitation ou entreprise :

1 888 GROUPES
1 888 473-5207

ou demandez une soumission auto en ligne au
www.lapersonnelle.com/08q

laPersonnelle
ASSURANCE ET PLUS EN UN SEUL ENDROIT

Plus de
25 000 \$
à gagner
en 2007

Gagnez la prime de groupe
(un des 25 000 \$)
complémentaire en demandant votre
soumission à La Personnelle!

Offre en ligne
Plus d'infos à www.lapersonnelle.com/08q

FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue
de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Tous les détails figurent dans le programme de formation continue 2007-2008 de l'OEQ, disponible au www.oeq.org. On y trouve aussi le formulaire d'inscription, à faire parvenir à l'OEQ (accompagné du paiement), au 2021, avenue Union, bureau 920, Montréal (Québec), H3A 2S9.

Renseignements supplémentaires: Danielle Cloutier, 514 844-5778, p. 250; cloutierd@oeq.org.

Calendrier des activités données entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 mars 2008

Ergothérapie en santé mentale: le défi de garder sa spécificité en interdisciplinarité	1 ^{er} février 2008 - Québec
Pratique professionnelle: environnement légal et déontologique	31 janvier 2008 - Montréal
Mise à jour sur les modèles théoriques pour l'évolution de sa pratique en ergothérapie	ACTIVITÉ ANNULÉE
Gestion des mesures de contrôle (contention physique): rôle de l'ergothérapeute	4 février et 17 mars 2008 - Trois-Rivières
Pratique professionnelle: environnement légal et déontologique - secteur privé	29 février 2008 - Montréal

Renseignements concernant des activités de formation susceptibles d'intéresser pour les ergothérapeutes, offertes par des organismes indépendants de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Pour une liste plus complète, veuillez consulter le calendrier des activités de formation continue au www.oeq.org. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui offre l'activité.

THÈME	L'ÉVALUATION ET LE TRAITEMENT DE L'ADULTE DYSPHAGIQUE FORMATION I et II
Organisme	Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Formatrice	Marie-France Jobin, erg.
Dates et coûts	Formation I: 13 et 14 décembre 2007; 280 \$ Formation II: 18 janvier 2008; 150 \$ Note: 400 \$ si inscription à la formation I et II
Renseignements	Nicole Boivin; tél.: 514 340-3519; ergotherapie.iugm@ssss.gouv.qc.ca ; www.iugm.qc.ca

THÈME	LA CLINIQUE PARENTS PLUS FAIT DES PETITS!
Organisme	Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Date	12 février 2008
Renseignements	Myriam Pineau, agente administrative; tél.: 514 527-4527, p. 2262; MPineau.crlb@ssss.gouv.qc.ca

THÈME	L'ERGOTHÉRAPEUTE, LES PLAIES ET LES SURFACES THÉRAPEUTIQUES: TROIS MORCEAUX D'UN CASSE-TÊTE INTERDISCIPLINAIRE
Organisme	Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Formatrice	Isabelle Ménard, erg.
Dates et coût	15 février et 14 mars 2008; 150 \$
Renseignements	Nicole Boivin; tél.: 514 340-3519; ergotherapie.iugm@ssss.gouv.qc.ca ; www.iugm.qc.ca

THÈME	FORMATION À L'ERGONOMIE DES POSTES DE TRAVAIL
Organisme	Compu.finder
Dates et lieu	18 au 20 février 2008; Hôtel Sheraton, 2440, Autoroute des Laurentides, Laval
Renseignements	Tél.: 450 226-2238; www.compu.finder.com

THÈME	TROUVER ET UTILISER DES DONNÉES PROBANTES DANS SA PRATIQUE
Organisme	Université de Sherbrooke, département de réadaptation, Campus Longueuil
Formatrice	Brigitte Vachon, erg.
Date et coût	22 février 2008; 225 \$
Renseignements	Geneviève Cadieux; tél.: 450 463-1835, p. 61714; www.usherbrooke.ca/cufc

THÈME	FORMATION AVANCÉE SUR LE MEMBRE SUPÉRIEUR (transferts tendineux, lésions des nerfs périphériques et atelier d'orthèses, lésions du plexus brachial, syndrome régional douloureux complexe)
Organismes	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et Mouvement-Santé
Dates et lieu	22 et 23 février 2008; Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Renseignements	Mario De Almeida; tél.: 514 338-2237; www.mouvementsante.com

THÈME	PRISE EN CHARGE EN RÉADAPTATION SPÉCIALISÉE DES ADULTES AYANT SUBI DES BRÛLURES GRAVES
Organisme	Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRPDQ)
Dates et lieu	13 et 14 mars 2008; IRDPQ, 525, boul. Hamel, Québec
Renseignements	Nancy Benoit; tél.: 418 529-9141 p. 6274; nancy.benoit@irdpq.qc.ca ; www.irdpq.qc.ca

THÈME	LA NÉGOCIATION « GAGNANT-GAGNANT » EN RÉADAPTATION (1)
Organisme	Université de Sherbrooke, département de réadaptation, Campus Longueuil
Formateur	Howie Clavier
Dates et coût	13 et 14 mars 2008; 400 \$
Renseignements	Geneviève Cadieux; tél.: 450 463-1835, p. 61714; www.usherbrooke.ca/cufc

THÈME	ATELIER SUR LES TECHNIQUES DE CONFECTION D'ORTHÈSES
Organisme	Centre Professionnel d'Ergothérapie
Formatrices	Nathalie Brisebois, Barbara Shankland, Sophie Desrochers
Date et coût	14 mars 2008; 230 \$ (dîner inclus)
Lieu	Centre Professionnel d'Ergothérapie, 6960, rue Sherbrooke Est, Montréal
Renseignements	ergo@qc.aira.com ; tél.: 514 255-3777

THÈME	LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE, PLUS JE LES CONNAIS, PLUS JE LES COMPRENDS, MIEUX J'INTERVIENS! 33^e congrès annuel de l'AQETA
Organismes	Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) et partenaires
Dates et lieu	2 au 5 avril 2008; Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, Montréal
Coût	410 \$ avant le 31 décembre 2007; 460 \$ avant le 14 mars 2008 et 500 \$ après cette date
Renseignements	Tél.: 514 847-1324 p. 27; téléc.: 514 281-5187; congres@aqeta.qc.ca ; www.aqeta.qc.ca

THÈME	LES AIDES TECHNIQUES À LA COMMUNICATION: MYTHES OU RÉALITÉS
Organisme	Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Date	22 avril 2008; 12 h à 13 h 30
Renseignements	Myriam Pineau, agente administrative; tél.: 514 527-4527, p. 2262; MPineau.crlb@ssss.gouv.qc.ca

THÈME	EXPLORER LES FRONTIÈRES DE L'OCCUPATION
Organisme	Congrès de l'ACE 2008 conjointement avec l'Association of Yukon Occupational Therapists
Dates et lieu	12 au 14 juin 2008; Whitehorse, Yukon
Renseignements	www.caot.ca ; 1 800 434-2268 p. 228

THÈME	DE LA RECHERCHE À L'ACTION 2^e Congrès francophone sur les troubles musculo-squelettiques
Organisme	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
Dates et lieu	18 et 19 juin 2008; Hilton Montréal Bonaventure, 900, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal
Coût	550 \$ avant le 15 décembre 2007 et 650 \$ après cette date
Renseignements	www.irsst.qc.ca

Consultez le site Web de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec – www.oeq.org – à la page « Formation continue » de la section réservée aux membres afin d'obtenir le calendrier mis à jour hebdomadairement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et de troisième cycle les plus pertinents à la profession. La publication de l'information de cette page ne signifie pas que l'OEQ approuve les formations annoncées ni qu'il s'en porte garant.



FDMT Enterprises

3511 de la Métropole

Longueuil, Qc. J4G 1G5

Téléphone: 450-681-6828

Sans frais: 1-888-402-0028

Téléfax: 450-681-5926

Service à la clientèle:

lundi au vendredi de 9h à 18h

www.fdmnt.ca

Solutions et outils sensoriels!

Produits sensori-moteur, oraux-moteur et développementaux

